Le Francilophone

LETTRE D'INFORMATION DE BRUITPARIF,
LE CENTRE D'ÉVALUATION TECHNIQUE DE
L'ENVIRONNEMENT SONORE EN ÎLE-DE-FRANCE

#39 2E TRIMESTRE 2022



SPÉCIAL PERCEPTION DU BRUIT

UNE PRÉOCCUPATION EN HAUSSE
DES NIVEAUX DE GÊNE VARIÉS
DES IMPACTS EN AUGMENTATION
UNE DEMANDE D'INFORMATION

BRUITPARIF

en bref

Publication des Plans de prévention du bruit dans l'environnement d'échéance 3 (PPBE E3) : on progresse !

En Île-de-France, huit PPBE E3 d'agglomérations sur quatorze sont désormais publiés (Cergy-Pontoise, Métropole du Grand Paris, Val d'Yerres-Val de Seine, Paris-Saclay, Grand Paris Sud, Paris-Vallée de la Marne, Saint-Quentin-en-Yvelines et Roissy-Pays de France), alors que celui de Val Parisis devrait l'être très prochainement et que celui de Plaine Vallée est en consultation jusqu'au 19 juin 2022. Ce seront donc dix sur quatorze autorités compétentes en Île-de-France en tant qu'agglomérations qui devraient ainsi avoir rempli leurs obligations au titre de la troisième échéance de la directive européenne d'ici à l'été 2022. Du côté des départements, les PPBE E3 de l'Essonne, des Hauts-de-Seine, du Val-de-Marne et des Yvelines sont approuvés alors que la consultation publique de celui du Val-d'Oise s'achèvera fin mai. Quant aux aéroports, celui de l'aéroport d'Orly a été approuvé le 17 mars 2022, alors que la phase de consultation publique sur le projet de PPBE de Paris-CDG au titre de la quatrième échéance s'est terminée le 22 mars.

agenda

7 juin
Webinar de présentation des résultats de l'enquête sur la perception du bruit en Île-de-France.
https://www.bruitparif.fr/webinar-du-7-juin-2022-perception-du-bruit-en-ile-de-france/

24 juin
Assemblée générale de Bruitparif

21-24 août
Congrès Internoise à Glasgow.
https://internoise2022.org

27 et 28 septembre
Neuvièmes Assises nationales de la qualité de l'environnement sonore. https://assises.bruit.fr

Avancée pour la réduction du bruit lié à l'aérodrome de Lognes-Émerainville

Autour de l'aérodrome de Lognes-Émerainville, une charte des relations et du respect mutuel a été signée le 25 avril 2022 entre riverains, usagers, élus des communes, le groupe ADP et la DGAC. La principale mesure porte sur la mise en œuvre de plages de tranquillité les week-ends ou jours fériés entre le 1er avril et le 30 septembre, au cours desquelles seuls seront autorisés les tours de piste des avions classés A et B au sens du classement Calipso, les mouvements voyage et les vols locaux de plus de 30 minutes. La charte encourage la mise en place de silencieux et d'hélices multipales sur les aéronefs et le renouvellement des flottes par des avions plus modernes. Afin d'assurer un suivi autour de l'aérodrome, Bruitparif a installé deux stations permanentes de mesure du bruit dans les communes d'Émerainville et de Croissy-Beaubourg.

Premiers radars pédagogiques antibruit dans la Métropole du Grand Paris

Le 26 avril et le 6 mai 2022 ont été installés deux premiers radars sonores pédagogiques dans la Métropole du Grand Paris : rue Monttessuy à Juvisy-sur-Orge (91) et avenue Jean-Jaurès à Montrouge (92), faisant suite à l'installation du premier dispositif de ce type à l'automne 2021 en vallée de Chevreuse (78). À chaque fois, un capteur « méduse » mesure en continu le bruit au passage des véhicules et pilote deux afficheurs placés chacun dans un sens de circulation. Lorsqu'un véhicule génère un niveau de bruit considéré comme excessif (plus de 85 ou 86 dB(A) selon les sites), le panneau situé à une cinquantaine de mètres dans le sens de circulation du véhicule en cause affiche le message « Trop bruyant ».

Premiers essais en vol de taxis volants

Bruitparif était présent sur le site de l'aérodrome de Pontoise-Cormeilles fin mars 2022 pour effectuer des mesures acoustiques aux côtés de la DGAC, de l'ONERA et de la RATP dans le cadre des premiers essais en vol d'e-VTOL (*electric vertical take-off & landing*) organisés par le groupe ADP, la RATP et *Choose Paris Region*. Le premier engin testé était le prototype VC-2X de l'industriel Volocopter. D'autres campagnes d'essais devraient suivre avec d'autres engins. Ces données apporteront des premiers éléments sur le bruit produit par ce type d'appareils et seront indispensables pour alimenter les outils de calcul et de modélisation du bruit dans l'environnement qui pourront être développés afin d'évaluer le futur impact sonore des e-VTOL.

édito

À l'écoute des Franciliens



Bonjour à toutes et tous,

Cette édition de votre Francilophone est entièrement consacrée à la perception du bruit et des nuisances sonores en Île-de-France.

Après une première enquête menée en 2016 avec le Crédoc, nous avions convenu de renouveler une telle étude à un rythme quinquennal. Du 2 au 24 novembre 2021, 3074 personnes âgées de 15 ans et plus ont donc répondu au questionnaire en ligne de l'enquête « Qualité de vie et nuisances sonores : opinion et comportement des Franciliens » du Crédoc. L'échantillon constitué d'un panel d'internautes était représentatif et il nous permet de disposer d'un véritable portrait de l'Île-de-France sur la relation de ses habitants au bruit.

L'objectif ? Repérer les évolutions sur cinq ans, et notamment savoir si le repli forcé qui a eu lieu sur les domiciles après plus d'une année placée sous le signe de la crise sanitaire causée par le Covid 19 avait ou non modifié le rapport des Franciliens à leur environnement sonore : les années 2020 et 2021 ont en effet été marquées par des périodes alternant confinements et couvre-feu, avec une réduction drastique des déplacements et la mise en œuvre généralisée ou encouragée du télétravail.

Les résultats de cette étude sont détaillés ici. Premier enseignement, les nuisances sonores ressortent de plus en plus comme un des inconvénients majeurs liés au fait de vivre en Île-de-France, à un niveau qui rejoint presque désormais celui de la pollution de l'air. D'après les personnes interrogées, le bruit a augmenté au cours des dernières années, et les Franciliens sont de plus en plus préoccupés par celui-ci, qu'ils considèrent même comme la première source de nuisances à l'échelle du quartier.

Par ailleurs, la gêne vécue varie beaucoup selon les circonstances, la circulation routière et le voisinage restant les deux premières sources de gêne à domicile. Autres points significatifs, les impacts ressentis du bruit ont crû depuis cinq ans et les écoutes à risque au casque ou avec des écouteurs ont beaucoup augmenté, en particulier chez les jeunes, ce qui doit nous alerter.

Notre nouvelle étude révèle aussi que les espaces de calme sont recherchés par les Franciliens, même s'ils ne sont pas distribués de façon égale. Ceux-ci sont aussi très intéressés par les solutions qui peuvent être mises en œuvre contre le bruit, et demandent donc logiquement de plus amples informations, qu'ils recherchent notamment auprès de leurs mairies et de Bruitparif.

Pour Bruitparif, cette enquête est particulièrement précieuse : il lui est en effet indispensable de connaître avec précision le vécu et les attentes des habitants de l'Île-de-France afin de calibrer son action au mieux, qu'il s'agisse d'observer le bruit, d'accompagner les collectivités ou de mobiliser ses très nombreux membres et partenaires engagés dans l'amélioration de notre environnement sonore.

Bonne lecture à toutes et à tous !

À bientôt,



Robin Reda
Président de Bruitparif
Député de l'Essonne
Conseiller régional d'Île-de-France

Un enjeu majeur en Île-de-France

Les nuisances sonores font partie des principales causes de mécontentement liées au fait de résider en Île-de-France et le bruit y est de plus en plus mal vécu, notamment depuis le confinement.

Avec douze millions d'habitants, l'Île-de-France est la région la plus peuplée de France, et les activités de toutes sortes y sont aussi plus présentes qu'ailleurs, puisque la région est la première agglomération européenne en termes économiques. Notre région est aussi particulièrement concernée par les réseaux et les flux de transports, qu'il s'agisse de rues, de routes et d'autoroutes comme de voies ferrées, et elle comprend deux aéroports internationaux. En outre, les chantiers y sont permanents, notamment à l'occasion de la construction du futur métro Grand Paris Express, et les activités touristiques et festives y sont intenses, en particulier dans le cœur de l'agglomération.

Dans notre région, le bruit fait donc pleinement partie des nuisances liées aux modes de vie, ce qui est particulièrement le cas dans sa vaste zone métropolitaine. Dès 2016, la première étude réalisée par le Crédoc pour Bruitparif avait montré que la préoccupation causée par le bruit arrivait en bonne place parmi les inconvénients liés au fait de vivre en Île-de-France.

Le bruit monte dans la hiérarchie des nuisances

Cette préoccupation augmente. En effet, d'après la nouvelle étude du Crédoc pour Bruitparif menée fin 2021, la place des nuisances sonores parmi la hiérarchie des inconvénients liés à la résidence en Île-de-France est désormais la quatrième (36 % des citations cumulées), derrière le coût de la vie et du logement (61 %), l'insécurité (46 %) et la pollution de l'air (38 %), mais devant les conditions de déplacement (31 %) et le manque de propreté (31 %).

Le classement des nuisances sonores par les Franciliens rejoint donc de très près celui de la pollution de l'air, ce qui est nouveau : l'écart entre ces deux citations est passé de 9 % à 2 % de 2016 à 2021. Les groupes les plus concernés sont les personnes âgées de plus de 50 ans (41 % pour les 50-59 ans et 42 % chez les plus de 60 ans), les personnes qui résident en habitat collectif (39 %) et les Parisiens (40 %). Les nuisances sonores arrivent même au premier rang parmi les problèmes environnementaux ressentis au niveau du quartier (encadré). Fait corrélatif, la satisfaction causée par la qualité de l'environnement sonore en Île-de-France régresse de 3 %, passant de 58 % à 55 % de 2016 à 2021.

Les nuisances sonores en hausse d'après les Franciliens

Globalement, par rapport à 2016, la sensibilité au bruit a augmenté, ce qui est sans doute l'un des effets liés à la pandémie de Covid 19 : 26 % des répondants affirment ainsi que les périodes de confinement les ont rendus a posteriori plus sensibles au bruit : c'est même le cas chez 33 % des cadres, 32 % des 50-59 ans et de 31 % des Parisiens. Et 26 % des répondants affirment que le bruit aurait augmenté par rapport à avant la survenue de la crise sanitaire (34 % dans Paris, 25 % dans la Métropole du Grand Paris hors Paris et 23 % hors métropole).



Les Franciliens sont par conséquent de plus en plus préoccupés par les questions relatives au bruit : 31 % affirment l'être « tout à fait » en 2021 (plus 6 % par rapport à 2016), et c'est le cas de 39 % des personnes âgées de 50 à 59 ans. Le total des réponses positives est même de 78 % dans la population générale si l'on tient compte des personnes qui se disent plutôt préoccupées (plus 2 % par rapport à 2016). À noter toutefois que ce total varie beaucoup selon les classes d'âge (il n'atteint que 60 % chez les moins de 20 ans, pour 84 % chez les 50-59 ans), et qu'il décroît à mesure que l'on s'éloigne de Paris (82 % à Paris, 80 % sur le reste de la Métropole du Grand Paris et 74 % en dehors de celle-ci).

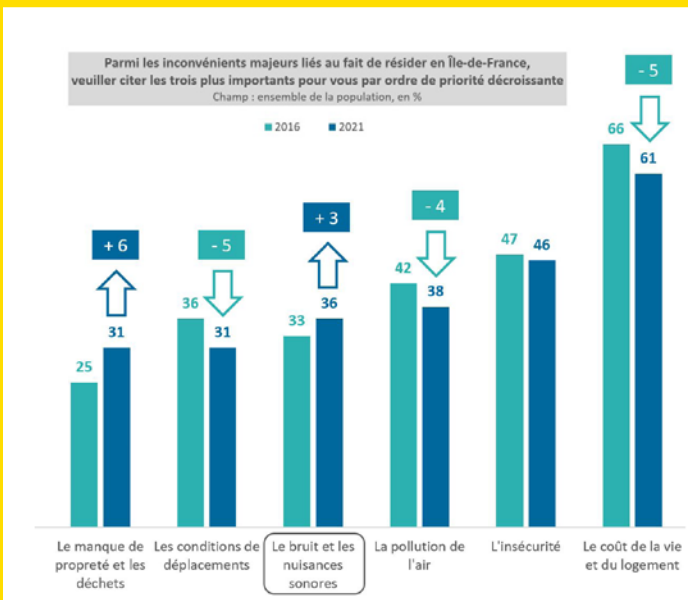


Figure 1 : Évolution de l'évaluation des inconvénients majeurs liés au fait de résider en Île-de-France (en %)

Le bruit au premier rang à l'échelle du quartier

Encadré



Lorsqu'ils sont interrogés sur la hiérarchie des nuisances environnementales à l'échelle de leur quartier de vie, les Franciliens classent le bruit en première position (44 %) devant la dégradation de l'environnement et le manque de propreté (41 %), la pollution de l'air (37 %) et le manque de transports en commun (20 %).

Toujours au niveau du quartier, le niveau de satisfaction quant au bruit est parmi les plus faibles : alors que 76 % des personnes interrogées s'estiment satisfaites de leur cadre de vie en général, et 72 % en ce qui concerne la présence d'espaces verts, elles ne sont que 55 % à juger satisfaisante la qualité de l'environnement d'un point de vue sonore (en recul de 3 % de 2016 à 2021), 14 % la considérant comme « pas du tout satisfaisante ». Les personnes les plus insatisfaites de ce point de vue sont les locataires du parc social (57 %), les personnes de 50 à 59 ans (54 %) et les habitants de la Seine-Saint-Denis (53 %).

Conséquence : deux Franciliens sur trois ont déjà pensé souvent (23 %) ou parfois (43 %) à quitter leur quartier à cause du bruit, les 30-59 ans, les professions intermédiaires et les employés étant les plus concernés par cette idée. 22 % des habitants de notre région se sont renseignés sur le bruit avant de s'installer dans leur quartier, 53 % auraient aimé disposer d'informations à ce sujet avant d'emménager... et 23 % n'auraient pas emménagé là où ils résident s'ils avaient été prévenus du niveau local du bruit en amont.

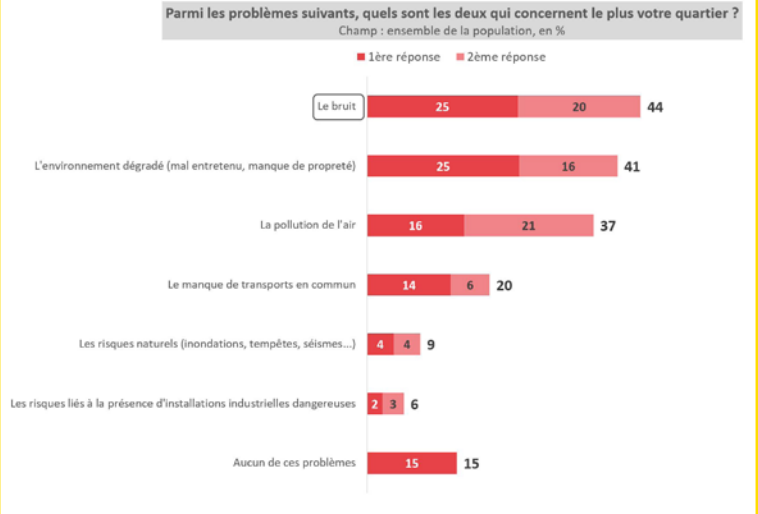


Figure 2 : Principaux inconvénients liés au quartier (en %)

Une gêne variable selon les situations

En Île-de-France, la gêne liée au bruit est très variable selon les contextes, les personnes concernées et l'origine des bruits. En fonction des circonstances, cette gêne varie du simple au double. Elle est minimale pendant les loisirs (27 % des personnes interrogées seulement s'y déclarent plutôt ou très gênées), puis augmente sur le lieu de travail ou d'étude (32 %), au domicile (44 %), dans l'espace public extérieur (47 %), pour devenir maximale dans les transports (55 %) — sauf pour les retraités, les ouvriers et les travailleurs indépendants, qui citent davantage l'espace public extérieur.

De façon générale, le classement de la gêne selon les contextes dépend des catégories socioprofessionnelles et des lieux fréquentés. De sorte que les ouvriers sont fortement gênés par le bruit dans leurs lieux de travail (44 %), que les locataires du parc social le sont beaucoup à domicile (53 %), que les Parisiens éprouvent largement les nuisances sonores dans l'espace public extérieur (59 %) et que les cadres supérieurs sont les plus gênés (61 %) par le bruit dans les transports.



Le ressenti du bruit diffère beaucoup selon les modalités d'exposition au fil du temps, mais aussi selon les âges, les localisations et les caractéristiques socioprofessionnelles, y compris à domicile.



Circulation routière et voisinage, premières sources de bruit au domicile

Ce sont les bruits liés à la circulation routière suivis des bruits générés par les voisins qui gênent le plus les Franciliens lorsqu'ils sont chez eux (figure 3). Ainsi, 30 % d'entre eux citent en premier une source de bruit en lien avec la route : 12 % la circulation des véhicules, 10 % les bruits de scooters, mobylettes et motos, 5 % les klaxons et sirènes, 2 % les autobus et cars et 1 % les livraisons. Ils sont ensuite 25 % à citer les bruits provenant des voisins (bruits de pas, conversations, cris…). Viennent ensuite les chantiers, tout comme le trafic aérien, qui sont cités comme première source de gêne liée au bruit à domicile par 7 % des Franciliens, puis les bruits produits par les activités récréatives et festives pour 6 % des Franciliens, devant les circulations ferroviaires (4 %).

Près d'un Francilien sur deux (47 %) cite les voisins parmi les trois sources de nuisances sonores qui les ont le plus gênés au cours des douze derniers mois. Ils sont plus d'un tiers (35 %) à citer dans ce palmarès les bruits de scooters, mobylettes et motos, tout comme la circulation des véhicules (34 %), devant les avertisseurs sonores (23 %), les chantiers extérieurs (19 %) et les survols d'aéronefs (17 %).

S'agissant des bruits qui proviennent de l'extérieur, les habitants de notre région se déclarent davantage gênés chez eux par les transports (35 %) que par les bruits générés par les personnes (24 %), ces deux sources de bruit étant citées à parts égales par 16 % des habitants. Un Francilien sur cinq ne ressent aucune gêne particulière provenant de l'extérieur à son domicile, et c'est même le cas de 31 % de ceux qui résident hors de l'agglomération parisienne. C'est à Paris que le bruit produit à l'extérieur par des personnes est le plus souvent cité (31 %) et que le cumul des bruits des personnes et des transports est le plus décrié (20 %), la part relative

de la gêne provenant des transports allant quant à elle croissante lorsque l'on s'éloigne du cœur de l'agglomération : elle atteint 38 % hors métropole.

Pour la moitié des Franciliens, la gêne à domicile est ressentie de façon permanente, été comme hiver, même si 34 % des répondants l'évoquent surtout l'été, et l'on ne relève pas d'écart significatif entre les jours de la semaine et ceux du week-end ou des congés. En revanche, les résidents de l'Île-de-France se déclarent un peu plus gênés durant la journée (30 %) que le soir (26 %) ou la nuit (16 %), et ils sont 24 % à déclarer être gênés tout le temps dans le parc social ainsi que 23 % dans le Val-d'Oise, contre 18 % en moyenne. Les causes des bruits ressentis à domicile varient cependant beaucoup d'un territoire à l'autre, c'est le cas notamment pour le bruit lié au trafic aérien. Ainsi, plus d'un habitant sur deux se déclare survolé dans l'Essonne (58 %) et le Val-d'Oise (55 %), alors que cette proportion n'est que de 26 % à Paris.

À noter que les télétravailleurs sont un peu moins dérangés par le bruit sur leur lieu de télétravail — souvent à domicile — que lorsqu'ils travaillent dans leur lieu de travail principal : 57 % d'entre eux se déclarent peu ou pas gênés par le bruit dans le premier cas, contre 52 % dans la seconde situation.

Les deux-roues considérés comme les plus gênants parmi les bruits des transports

Parmi les bruits les transports, les deux-roues motorisés sont toujours considérés comme la source de nuisances sonores la plus gênante (27 %), bien qu'en recul de 5 % dans les citations par rapport à 2016, les plus de 60 ans étant particulièrement perturbés par cette source spécifique de bruit (34 %). Les gênes produites par le bruit du passage des véhicules de particuliers augmentent de 3 % — passant de 15 à 18 % — et passent ainsi devant les citations des bruits des avertisseurs sonores (17 %) ou des poids lourds, cars et bus (cités en cumul à hauteur de 14 %). La gêne liée aux circulations ferroviaires augmente de 2 % (passant de 9 % à 11 %), rejoignant ainsi le niveau de citation du bruit lié au trafic aérien.

En ce qui concerne les activités, c'est toujours le bruit causé par le dépôt et le ramassage des ordures qui arrive en tête (31 %), devant les nuisances sonores que produisent les activités des bars, restaurants, terrasses et salles de spectacle (19 %). On notera que cette dernière source arrive désormais en tête de la gêne occasionnée pour les Parisiens (33 %), s'agissant des bruits d'activités.

Les bruits liés aux comportements de voisins gênent toujours de façon importante. En tête de ceux-ci arrivent les conversations et les cris (25 %), devant les fêtes dans les logements voisins (19 %), les bruits des déplacements dans l'immeuble (18 %) et les activités de bricolage ou de jardinage (18 %) : les retraités, les plus de 60 ans et ceux qui résident en maison individuelle citent même cette dernière source en premier.

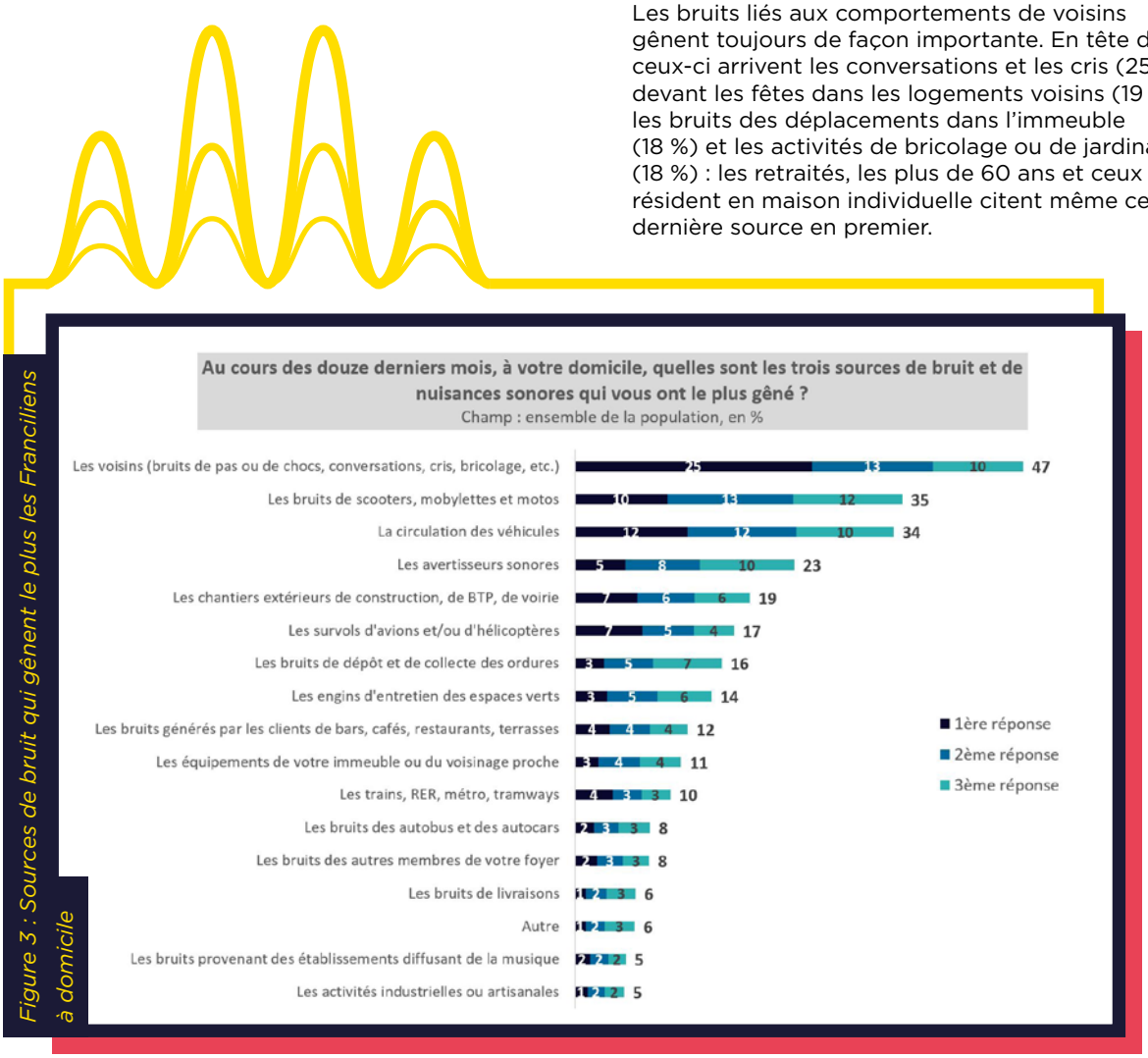
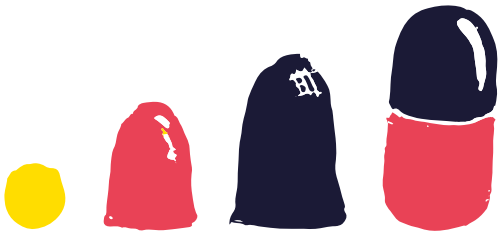


Figure 3 : Sources de bruit qui gênent le plus les Franciliens à domicile

Des effets qui augmentent

Les conséquences vécues en raison du bruit ont crû en Île-de-France, mais les effets sanitaires ressentis y restent pourtant globalement stables.



Dans la région capitale, les conséquences liées au bruit sont en progression (figure 4). À domicile, celles-ci concernent en moyenne sept personnes sur dix. 54 % des personnes interrogées déclarent être amenées à devoir fermer les fenêtres, 38 % sont fatiguées, 37 % sont tendues, stressées ou irritables, 36 % montent le son de la télévision et/ou de la radio, 34 % ne trouvent pas le sommeil. Ces gênes à domicile sont plus souvent évoquées par les personnes qui résident à Paris, par les locataires du parc social, par les chômeurs et par les titulaires de bas revenus.

14 % des Franciliens prennent des médicaments à cause du bruit

Ces effets néfastes du bruit sont plus souvent évoqués en 2021 qu'en 2016. Selon les types de conséquences, l'augmentation est notable, de 5 % à 9 % : ainsi, en cinq ans, la part des personnes amenées à devoir interrompre leurs conversations est passée de 12 % à 21 % et celle des personnes conduites à sortir de chez elles en raison du bruit est passée de 10 % à 19 %. 14 % déclarent en 2021 devoir prendre des médicaments à cause du bruit (doublement par rapport à 2016), ce phénomène touchant de manière préoccupante les jeunes (25 %). Enfin, 26 % des Franciliens sont confrontés à des difficultés pour travailler depuis leur domicile : ce chiffre s'élève même à 46 % pour les télétravailleurs réguliers et à 43 % pour les étudiants.

Les situations conflictuelles liées au bruit au domicile ont aussi évolué à la hausse. Trois personnes sur dix ont réglé leurs problèmes à l'amiable, 30 % des personnes interrogées utilisent des bouchons d'oreilles (plus 5 % en cinq ans), 21 % ont fait appel aux forces de l'ordre (en hausse de 5 %), 18 % ont réalisé des travaux d'isolation acoustique (plus 2 %), 13 % ont changé l'affectation de leurs pièces (plus 6 %) et 8 % ont même porté l'affaire en justice (plus 5 %). En tout, il y a presque autant de Franciliens (29 %) qui connaissent un confit lié au bruit non résolu (plus 3 %), que de Franciliens (30 %) qui sont parvenus à résoudre leurs problèmes de bruit.

Ceci étant, certaines catégories sont plus touchées que d'autres par les conséquences du bruit dans le logement : par exemple, 39 % des personnes interrogées à Paris ont dû résoudre un problème de bruit à l'amiable, 48 % des indépendants ont utilisé des bouchons d'oreille, 24 % des propriétaires en logement individuel ont réalisé des travaux d'isolation acoustique, 25 % des moins de 30 ans ont changé l'affectation de leurs pièces et 24 % des indépendants ont porté l'affaire en justice.

Malgré l'importance et la hausse des conséquences liées au bruit à domicile, les effets sanitaires ressentis restent plutôt stables, voire reculent légèrement. 39 % des Franciliens déclarent ainsi avoir déjà ressenti des effets du bruit sur leur santé en 2021, contre 41 % en 2016. La perception du risque est équilibrée entre les hommes (38 %) et les femmes (40 %) alors qu'elle est bien moins marquée chez les inactifs (étudiants, retraités, personnes au foyer) (31 %) que chez les actifs en emploi (44 %) ou que chez les chômeurs (46 %). En Île-de-France, les principaux effets ressentis sont la fatigue (28 %), l'irritabilité, la tension nerveuse ou le stress (27 %), les effets sur la qualité du sommeil (26 %) et le besoin de parler plus fort (23 %). À noter toutefois que les retraités se disent systématiquement moins concernés que l'ensemble des Franciliens par les effets du bruit sur leur santé.

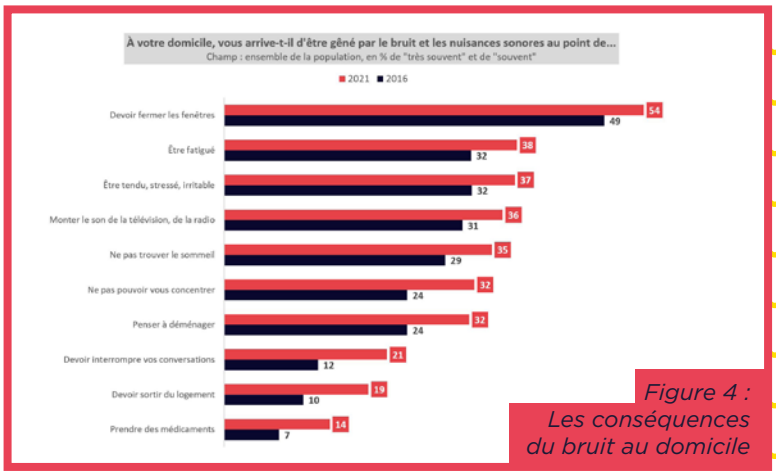


Figure 4 : Les conséquences du bruit au domicile

De plus en plus d'écoutes risquées

Les comportements d'écoute au casque ou avec des écouteurs se généralisent, notamment chez les jeunes. La durée et le niveau sonore relevés font craindre des risques accrus pour l'audition.

Les comportements individuels susceptibles d'affecter l'audition sont en nette progression chez les Franciliens. Les chiffres relevés sont particulièrement inquiétants, puisque sept personnes sur dix écoutent de la musique avec un casque ou des écouteurs dans notre région, et 23 % tous les jours ou presque. La situation est pire chez les plus jeunes : 95 % des moins de 20 ans et 91 % des personnes âgées de 20 à 29 ans écoutent de la musique avec un casque ou des écouteurs. L'utilisation de ce type d'appareils décroît ensuite avec l'âge : 37 % des 50-59 ans et 57 % des plus de 60 ans n'y ont jamais recours.

43 % d'utilisateurs de casques ou d'écouteurs plusieurs fois par semaine

De plus, cette utilisation des dispositifs d'écoute portatifs augmente nettement (figure 5). Le nombre de personnes les utilisant plusieurs fois par semaine est passé de 34 % à 43 % de 2016 à 2021, et la part de non-utilisateurs régresse de 35 % à 29 %. 17 % des usagers affirment écouter de la musique trois heures ou plus par jour en moyenne avec un casque ou des écouteurs, soit 12 % de l'ensemble de la population interrogée. L'écoute

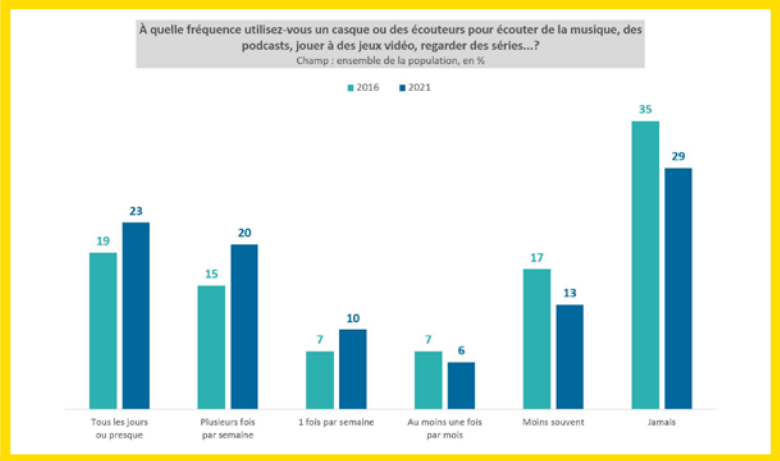


Figure 5 : Fréquence d'utilisation du casque ou des écouteurs

assidue *via* un casque ou des écouteurs (trois heures et plus par jour) concerne 34 % des moins de 20 ans contre 2 % des retraités, 15 % des hommes contre 10 % des femmes et 16 % des utilisateurs des transports en commun contre 9 % de ceux qui se déplacent en voiture ou en deux-roues motorisés.

On notera également qu'au travail, le recours au casque ou aux écouteurs se généralise afin de communiquer par téléphone ou en visioconférence : si la moitié des actifs n'en utilisent jamais, ils sont 20 % à y avoir recours au moins la moitié du temps, cette pratique atteignant 37 % chez les indépendants et les chefs d'entreprise.

Plus alarmant encore, 29 % des utilisateurs écoutent leur musique à une puissance forte (22 %) ou très forte (7 %), et 30 % d'entre eux s'endorment de temps en temps (22 %) voire tous les jours ou presque (8 %) avec leur casque ou leurs écouteurs. Au final, 45 % des utilisateurs déclarent l'un ou l'autre de ces comportements à risque, soit 32 % des Franciliens. Six personnes sur dix âgées de moins de 30 ans sont concernées par ces comportements, qui sont par ailleurs plus fréquents chez les titulaires de bas revenus et à Paris.

En parallèle, les jeux vidéo se généralisent : 43 % des répondants s'y adonnent en 2021 contre 33 % en 2016. 69 % des moins de 20 ans jouent avec de tels jeux. La courbe descend ensuite régulièrement, mais 22 % des plus de 60 ans pratiquent déjà ce loisir, qui est en moyenne davantage apprécié par les hommes (52 %) que par les femmes (35 %). Qui plus est, 16 % des joueurs jouent en moyenne trois heures ou plus par jour en 2021, soit deux fois plus qu'en 2016.

Résultat : 17 % des Franciliens estiment que leur audition est mauvaise ou très mauvaise en 2021 (en hausse de 2 % par rapport à 2016). Le nombre de personnes qui jugent que leur audition est normale, bonne ou très bonne a reculé de 3 %, et le recul est plus fort chez les moins de 30 ans (- 4 % à - 5 % de qualité auto-estimée bonne ou très bonne de l'audition).



Des espaces de calme recherchés



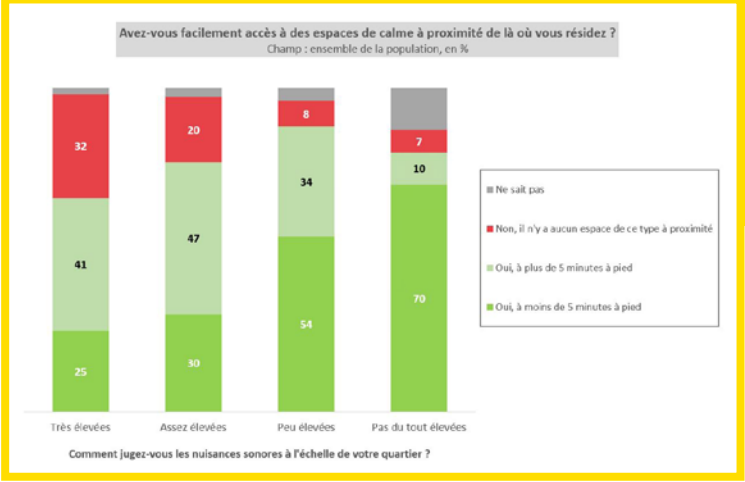
Lorsqu'elles existent à proximité de chez eux, deux Franciliens sur trois fréquentent les zones de calme. Mais les inégalités d'accès à des lieux de qualité sonore s'avèrent importantes.

En Île-de-France, les lieux bruyants sont nombreux, mais les habitants peuvent aussi compter sur des espaces de calme à une distance relativement proche de chez eux. C'est le cas pour 80 % des Franciliens, et 41 % d'entre eux peuvent même profiter d'un espace apaisé à moins de cinq minutes à pied de leur domicile. Malheureusement, ces zones calmes sont inaccessibles pour 16 % des habitants de notre région, un chiffre qui monte même à 26 % chez les ouvriers.

Les zones identifiées comme calmes par les Franciliens sont en grande partie des espaces naturels. Dans 44 % des cas, il s'agit d'un espace vert, dans 22 % des cas d'un bois ou d'une forêt et dans 13 % des cas il est en rapport avec l'eau (canal ou cours d'eau).

La présence d'une zone de calme proche est corrélée à une bonne appréciation de la qualité sonore du quartier de résidence : les personnes interrogées qui bénéficient d'un espace de calme à moins de cinq minutes à pied de chez elles jugent les nuisances sonores peu ou pas élevées dans leur quartier dans 63 % des cas. À l'inverse, l'absence d'espace de calme proche se traduit dans 76 % des cas par une estimation selon laquelle les nuisances sonores à l'échelle du quartier sont assez ou très élevées.

Figure 6 : Capacité à accéder à des zones de calme selon le niveau des nuisances sonores dans le quartier



Une accessibilité parfois difficile

Selon une logique proche, les habitants des quartiers jugés les plus bruyants se révèlent les plus mal lotis lorsqu'il s'agit d'accéder à un espace de calme (figure 6) : lorsque les nuisances sonores sont déclarées très élevées dans le quartier de résidence, l'accès rapide à une zone de calme est impossible dans 32 % des cas. Et réciproquement, il est possible dans 80 % des situations de bénéficier d'une zone apaisée lorsque le quartier est jugé très peu bruyant.

Globalement, les espaces de calme apparaissent pour le moins recherchés, puisque les deux tiers des Franciliens s'y rendent régulièrement ou occasionnellement lorsqu'ils peuvent en disposer à proximité de chez eux. Seuls 2 % ne s'y rendent jamais même si ces zones calmes sont proches. On note toutefois que 27 % des personnes qui ne fréquentent pas ces espaces les évitent parce qu'ils sont trop fréquentés (ce pourcentage s'élève même à 40 % à Paris).

La fréquentation des zones de calme se révèle aussi liée à l'âge et au niveau de vie. Les plus de 60 ans s'y rendent à hauteur de 73 %, mais les moins de 20 ans ne sont que 57 % à le faire. Les écarts selon le niveau de revenu sont encore plus élevés : seuls 58 % des personnes percevant de bas revenus fréquentent les espaces de calme, contre 76 % des habitants aux revenus élevés. Enfin, sans surprise, la fréquentation des zones de calme dépend du lieu de résidence, donc de leur accessibilité concrète : elle passe de 53 % en Seine-Saint-Denis à 73 % et 74 % respectivement en Seine-et-Marne et dans les Yvelines, les valeurs allant de 63 % à 67 % au sein des autres départements franciliens : les Franciliens ne sont donc pas égaux face au calme et au repos.

Idées pour lutter contre le bruit routier

Près de neuf Franciliens sur dix considèrent qu'il est important ou très important d'agir pour réduire les nuisances sonores provenant des transports.

Dans notre région comme ailleurs, les transports sont la première source de nuisances sonores, et la route est la source de bruit qui affecte le plus massivement les Franciliens. Ils réclament donc très majoritairement des mesures pour réduire le bruit issu des transports.

En effet, 86 % des personnes interrogées jugent qu'il est important ou très important de réduire les nuisances sonores provoquées par les transports. 28 % jugent ce type de mesures très important, et seuls 2 % le considèrent comme pas de tout important. Dans toutes les classes d'âge, sept Franciliens sur dix au moins sont convaincus de cette importance : c'est le cas de 70 % des moins de vingt ans, et dès l'âge de 30 ans, ce sont environ neuf habitants de l'Île-de-France sur dix qui se prononcent très nettement en faveur de la lutte contre ce type de bruits.



Radar sonore « Hydre » de Bruitparif en cours d'expérimentation rue d'Avron dans le 20e arrondissement de Paris. Six Franciliens sur dix sont favorables à la généralisation de ce type de dispositif pour verbaliser les véhicules excessivement bruyants.



Revêtement antibruit installé sur l'autoroute A6. Huit Franciliens sur dix sont favorables au déploiement de ce type de solutions.

Plébiscite en faveur des revêtements antibruit

Lorsqu'ils sont interrogés sur les moyens de réduire en particulier les nuisances sonores provenant des voiries routières, les habitants de l'Île-de-France sont favorables à plus de 50 % à quatre mesures : généraliser la mise en œuvre de revêtements de chaussée moins bruyants (79 %), mettre en place des radars sonores pour verbaliser et interdire les véhicules les plus bruyants (60 %), réserver des zones sans voiture dans les centres-villes (59 %), et limiter la vitesse de circulation à 30 km/h aux abords des habitations et des établissements de santé la nuit (56 %).

Les habitants de notre région sont également favorables à hauteur de 41 % à l'idée d'instaurer des dimanches sans voiture et à la proposition consistant à interdire progressivement les véhicules thermiques en ville.

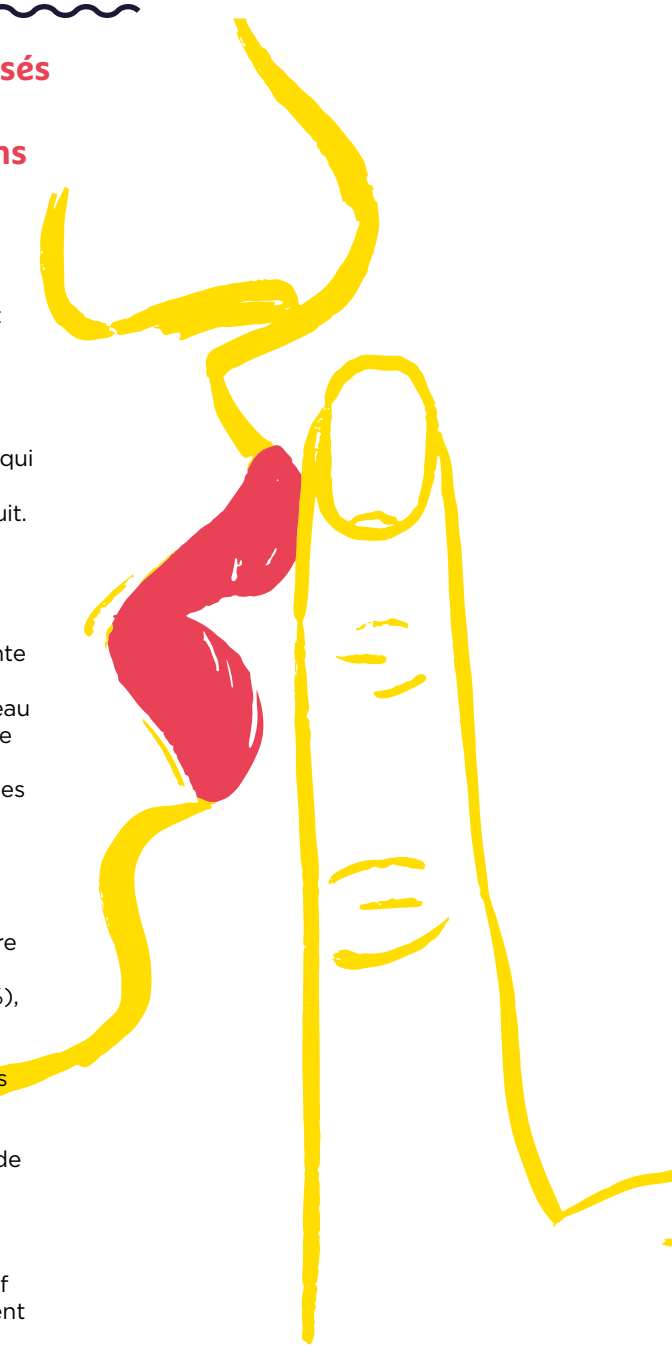
À la question de l'action à mettre en place de manière prioritaire, les Franciliens citent, pour 31 % d'entre eux, la mise en œuvre de chaussées antibruit, puis le développement des radars sonores (pour 18 % d'entre eux) et la mise en œuvre de zones sans voitures dans les centres villes (14 %).

Une demande croissante d'information

Les Franciliens sont très majoritairement intéressés par les informations sur les nuisances sonores et le nombre de ceux qui connaissent les solutions antibruit augmente.

Les Franciliens sont de plus en plus soucieux du bruit et nombre d'entre eux souhaitent se renseigner à ce sujet. Lorsqu'on leur demande s'ils seraient intéressés par des informations concernant le niveau de bruit et de nuisances sonores dans leurs communes, 69 % répondent en effet positivement, et 22 % se déclarent même très intéressés.

L'intérêt pour ce type d'informations s'avère nourri par les difficultés rencontrées en pratique, puisqu'il est manifesté par 85 % de ceux pour qui les bruits et les nuisances sonores dans le quartier sont très gênants et par 80 % chez ceux qui connaissent un conflit en cours à propos du bruit.



Un intérêt marqué chez toutes les catégories socioprofessionnelles

La manifestation de l'intérêt pour les informations sur le bruit augmente avec le niveau de diplôme : il est élevé pour tous les niveaux de qualification, mais passe toutefois de 62 % pour les personnes de niveau scolaire inférieur au baccalauréat à 74 % pour celles qui possèdent une formation de niveau supérieur. Ces différences relatives d'intérêt se retrouvent en ce qui concerne les niveaux de vie : l'écart relevé entre les bas niveaux et les hauts niveaux de revenus est de 17 %.

Pour le moment, 17 % des répondants savent où trouver de l'information sur le bruit lié au trafic routier, ferroviaire ou aérien autour de chez eux. Les solutions pour lutter contre le bruit restent aussi diversement connues. Un Francilien sur quatre affirme connaître les dispositifs d'aide à l'insonorisation (en hausse de 8 % de 2016 à 2021) et 22 % ont connaissance de la cartographie du bruit (plus 3 %), mais seuls 13 % savent qu'existent des Plans de prévention du bruit dans l'environnement (en augmentation toutefois de 6 %). On note cependant que la connaissance des différents dispositifs dépend des catégories socioprofessionnelles et des situations individuelles : les Franciliens dont le domicile est survolé par des avions ont ainsi une meilleure connaissance des Plans d'exposition au bruit et des Plans de gêne sonore.

Enfin, les habitants de l'Île-de-France estiment que leur mairie est la meilleure source d'information sur le bruit et les nuisances sonores dans leur environnement (32 % du total). Et la notoriété de Bruitparif est importante, puisque 18 % des personnes interrogées la considèrent comme la meilleure source d'information sur ces thématiques.

BRUITPARIF

Centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Île-de-France

Le Francilophone, magazine de Bruitparif
Directeur de publication : Robin Reda
Rédaction : Fanny Mietlicki & Laurent Hutinet
Conception graphique : Tongui.com
Crédits photo : Bruitparif, Adobe Stock,
ISSN 2263-2239 / Édition en ligne : ISSN 2261-3161
Bruitparif : Axe Pleyel 4, 32 boulevard Ornano, 93200 Saint-Denis
01 83 65 40 40 — demande@bruitparif.fr — www.bruitparif.fr